

Lausanne, entreprise cyclophile 2013 !

La Ville de Lausanne a été récompensée ce vendredi 3 mai lors du Festival National du Vélo « Bike Days » à Soleure, pour son action en faveur du vélo. Parmi les 23 candidatures, Lausanne a remporté l'un des Prix de reconnaissance du PRIX VELO Entreprise 2013. Les actions lausannoises qui ont retenu l'attention du jury s'adressent à l'administration communale, pour la promotion de l'usage professionnel du vélo, ainsi qu'à la population toute entière. Promouvoir l'usage du vélo en ville porte incontestablement ses fruits, avec un accroissement de près de 90% des déplacements à vélo entre 2002 et 2012.

Lausanne œuvre depuis plusieurs années afin de promouvoir une mobilité durable en ville, que ce soit auprès de ses habitants ou en direction des collaborateurs de l'administration communale. La Ville a mis en place une série de mesures visant à encourager l'usage de la petite reine et à faire oublier aux citoyens les nombreuses pentes qui jalonnent Lausanne. Les relevés du trafic cycliste réalisés en Ville de Lausanne indiquent une hausse significative des déplacements à vélo. Ainsi, de 2002 à 2012, une augmentation de près de 90% du nombre de déplacements cyclistes a ainsi pu être observée. Cette tendance illustre les efforts de la Ville pour favoriser les modes de déplacement respectueux de l'environnement, dans une optique de développement durable.

A l'interne, avec son plan de mobilité, l'administration encourage ses collaborateurs à utiliser la mobilité douce pour les déplacements professionnels. Dans cette perspective, 50 vélos électriques financés par le Fonds pour l'efficacité énergétique des services industriels lausannois sont mis à disposition des collaborateurs. Les collaborateurs de la Ville peuvent ainsi se rendre à leurs rendez-vous professionnels en vélo électrique, en utilisant les 51 km d'aménagements cyclables agrémentant la Ville. Le jury a également été sensible au « kit vélo », une subvention spécialement destinée aux collaborateurs qui se rendent à leur travail en vélo. Ce kit est valable pour la révision de leur vélo et pour des cartes Mobilis, permettant les déplacements en transports publics les jours de mauvais temps.

Lausanne encourage aussi l'usage du vélo pour tous par des mesures générales : subventionnement pour l'achat de vélos électriques par les Lausannois, mise en œuvre, dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges et du Plan directeur communal, d'un plan pour la mobilité douce ambitieux, reconnu par la Confédération, avec réalisation de nombreux aménagements urbains, nomination d'une déléguée vélo, en charge de la coordination des actions en faveur des deux-roues et de la promotion du vélo, mise à disposition de vélos en libre-service, en collaboration avec « Lausanne Roule », etc. La politique lausannoise en la matière est présentée sur le site de la Ville à l'adresse : [Faire du vélo à Lausanne](#).

Les «Prix Vélo Entreprises» sont décernés tous les deux ans par PRO VELO Suisse et récompensent des entreprises et des institutions qui contribuent à la promotion du vélo par des mesures d'infrastructures ou organisationnelles, des idées novatrices ou des actions destinées aux pendulaires. Le jury a décerné deux prix principaux, trois prix de reconnaissance et un prix.

Pour plus d'information : www.provelo.ch

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél 021 315 22 00**
- **Olivier François, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**

Lausanne, le 3 mai 2013